**DOCUMENT 2.6: Ministères territoriaux du Nunavut**

**Services communautaires et gouvernementaux**

Services communautaires et gouvernementaux (SCG) collabore avec les autorités communautaires afin de répondre aux besoins des résidents. Ce ministère offre des programmes et un financement pour soutenir les opérations municipales, ainsi que les infrastructures et le développement du territoire. En outre, SCG sert directement le public en fournissant des services tels que la promotion de la sécurité incendie, ainsi que les inspections et la formation connexes, des inspections de bâtiments, la coordination des opérations de recherche et de sauvetage, la formation relative à ces opérations et la distribution de carburant. SCG est également chargé de promouvoir un mode de vie sain en appuyant le sport amateur et les loisirs à l’échelle du Nunavut.

**Culture et patrimoine**

Le ministère de la Culture et du Patrimoine élabore et met en œuvre des politiques, des programmes et des services visant à renforcer la culture, la langue, le patrimoine et l’activité physique chez les Nunavummiuts. Ce ministère fait la promotion des valeurs de la société inuite en milieu de travail et sur l'ensemble du territoire, et offre son aide aux particuliers et organisations communautaires œuvrant dans les domaines de la culture, de la langue et du patrimoine.

**Développement économique et Transports**

Le ministère du Développement économique et des Transports a pour principal objectif de s’assurer que les Nunavummiuts profitent des avantages de la croissance économique. Ce ministère doit promouvoir une croissance économique durable, contribuer à bâtir des communautés en santé, ainsi que les infrastructures essentielles. En outre, le ministère du Développement économique et des Transports doit assurer la gestion des aéroports du Nunavut, ainsi que la division des véhicules à moteur.

**Éducation**

Le ministère de l’Éducation veille à l’éducation et à la formation des Nunavummiuts de tous âges. En plus d’assurer des services d’éducation publics pour les enfants et les jeunes, ce ministère propose de nombreux programmes et services, ainsi qu’une aide financière pour la petite enfance, l’éducation des adultes, et la formation et le perfectionnement professionnels.

**Environnement**

Le ministère de l’Environnement est chargé des programmes de gestion de la faune, des parcs et endroits spéciaux, de la protection de l’environnement, des pêches et de la chasse au phoque. Ce ministère offre une formation et des activités de sensibilisation à divers publics, incluant les jeunes, les membres de la communauté, les aînés et les enseignants pour veiller à ce que la valeur de la société inuite, Avatittinnik Kamatsiarniq (gérance environnementale) soit observée.

**Exécutif et affaires intergouvernementales**

Le ministère de l’Exécutif et des Affaires intergouvernementales (EAI) communique les politiques, objectifs et réalisations du gouvernement au sein du gouvernement du Nunavut, aux Nunavummiuts et à ceux qui se trouvent hors du territoire. L'EAI soutient le Conseil exécutif (le Cabinet) et est dirigé par le premier ministre. Divers programmes et services relèvent de ce ministère, notamment la division de la dévolution, l’accès à l’information et la protection des renseignements personnels (AIPRP), le Bureau de la statistique, les bureaux de liaison, les affaires intergouvernementales, les politiques et la planification, et l’emploi. La division des communications transmet de l’information au public par des communiqués et nouvelles et par le truchement des médias sociaux. En outre, l'EIA offre une formation et des possibilités de perfectionnement à ses employés en poste.

**Services à la famille**

Le ministère des Services à la famille offre une protection aux membres vulnérables de la société et veille à accroître l’autonomie et à améliorer la qualité de vie des résidents du Nunavut. Parmi les principaux services offerts par ce ministère, notons les services à l’enfance, les adoptions, la défense des intérêts sociaux, la réduction de la pauvreté, la prévention de la violence familiale, l’aide au revenu, le perfectionnement professionnel et l’aide financière aux étudiants de niveau postsecondaire.

**Finances**

Le ministère des Finances détermine les besoins financiers du gouvernement du Nunavut et s’assure que le gouvernement dépense judicieusement les fonds dont il dispose. Ce ministère est également responsable de l’impôt et de l’assurance. En outre, il se charge des questions de ressources humaines.

**Santé**

Le ministère de la Santé s’attache à améliorer la santé et le bien-être des Nunavummiuts par divers programmes et services dans les domaines de la santé mentale, physique et sexuelle. Il offre également des programmes de lutte contre les dépendances. Le ministère de la Santé se charge également des déplacements pour motifs médicaux et de l’assurance maladie des résidents du Nunavut.

**Justice**

Le ministère de la Justice doit veiller à ce que les activités du gouvernement du Nunavut soient menées dans le respect de la loi. Le ministère offre des services juridiques au Cabinet et administre les établissements correctionnels et les programmes de justice communautaire des Nunavummiuts. L’administration de la cour du Nunavut relève également du ministère de la Justice.